

FTSE Russell Canada choisi par l'Institut canadien des actuaires pour représenter le marché des obligations canadien aux fins de la norme sur les valeurs actualisées des rentes

- Un certain nombre d'indices des obligations de FTSE Canada représenteront dorénavant la composante des écarts fondés sur le marché pour les obligations provinciales et de sociétés de placements de qualité supérieure recommandées par l'Institut canadien des actuaires (ICA) dans un calcul amélioré des valeurs actualisées.
- FTSE Russell Canada était le choix naturel de l'ICA pour représenter le marché des obligations canadien pour ce calcul.
- FTSE Russell Canada présente une nouvelle page Web consacrée aux taux historiques des indices et aux renseignements généraux sur la transparence et l'information.

Aujourd'hui, FTSE Russell, la branche canadienne du principal fournisseur d'indices sur la scène mondiale, a annoncé qu'il a été choisi par l'Institut canadien des actuaires (ICA) pour présenter l'écart entre les obligations provinciales et les obligations de sociétés de placements canadiennes de qualité supérieure qui servira au nouveau calcul amélioré des valeurs actualisées fondées sur le marché établi par l'ICA.

La norme de pratique actuarielle canadienne sur les valeurs actualisées sert à déterminer le montant à verser à un participant d'un régime de retraite agréé à prestations déterminées qui quitte le régime et choisit d'exercer son droit à pension sous forme de paiement forfaitaire. Ce calcul, qui est historiquement fondé sur le rendement des obligations à long terme du gouvernement du Canada, tiendra désormais compte des écarts combinés des rendements des obligations provinciales et des obligations de sociétés de placements de qualité supérieure. Ces taux du marché seront établis par les actuaires à partir des rendements calculés et publiés par FTSE Russell pour un certain nombre d'indices à revenu fixe de FTSE Canada, y compris l'indice des obligations provinciales et l'indice des obligations de sociétés de placements de FTSE Canada. Cette amélioration apportée à la norme de calcul découle d'un examen approfondi de l'ICA.

Marina Mets, chef de la gestion de produits à revenu fixe et d'actifs multiples pour les Amériques chez FTSE Russell :

« Nous sommes très heureux d'avoir été choisis par l'ICA pour fournir les données sous-jacentes du marché à l'appui du nouveau calcul des valeurs actualisées fondées sur le marché. Les investisseurs estiment depuis des décennies que les indices FTSE Canada offrent la représentation la plus pertinente et la plus exacte du marché canadien des titres à revenu fixe, et il convient qu'ils servent de fondement à la nouvelle approche de l'ICA fondée sur le marché pour le calcul des valeurs actualisées. Nous sommes également heureux de collaborer avec l'ICA pour informer les actuaires, les gestionnaires des régimes de retraite et le public du Canada au sujet de nos indices. Cette nouvelle association avec l'ICA constituera une plateforme de mobilisation beaucoup plus vaste. »

Michel St-Germain, FICA, président de l'Institut canadien des actuaires :

« Nous y avons longuement réfléchi et nous avons sollicité les commentaires des actuaires et des gestionnaires des régimes de retraite de partout au Canada lorsque nous avons décidé de moderniser notre approche de calcul des valeurs actualisées. Et lorsque nous avons décidé d'adopter une approche davantage axée sur le marché



pour déterminer les taux d'intérêt rattachés à la valeur actualisée, FTSE Russell Canada était le choix naturel. Nous sommes également conscients que FTSE Russell Canada donne accès aux valeurs pertinentes des indices affichés sur son site Web à tous ceux qui ont besoin de cette information. Nous nous réjouissons à l'idée de collaborer avec un fournisseur respecté d'indices d'envergure mondiale pour fournir des taux et des normes pertinents aux membres de l'ICA et à la collectivité canadienne des régimes de retraite. »

Cette nouvelle collaboration entre FTSE Russell et l'ICA s'appuie sur les travaux que FTSE Russell a effectués à l'échelle mondiale pour aider à souligner les taux de référence sur d'autres marchés. Le FTSE Pension Liability Index et la courbe d'actualisation des régimes connexes, créés en 1994 par Yield Book, qui fait partie de FTSE Russell, sont largement utilisés par les promoteurs de régimes et les actuaires aux États-Unis pour évaluer le passif au titre des prestations déterminées conformément aux exigences de la SEC et du FASB en matière de taux d'actualisation. En juillet, FTSE Russell a commencé à publier des modalités à titre indicatif des taux de référence Sonia pour aider l'industrie à planifier la transition du taux de référence Libor à la fin de 2021.

Ces modifications apportées à la norme sur les valeurs actualisées, publiées par le Conseil des normes actuarielles de l'ICA en janvier 2020, entreront en vigueur le 1^{er} décembre 2020. FTSE Russell Canada a mis en place [un portail en ligne dédié](#) (*disponible en anglais seulement*) permettant aux membres et aux clients de l'ICA d'avoir accès aux valeurs des indices utilisées pour déterminer les taux d'intérêt liés aux valeurs actualisées et d'en apprendre davantage sur les valeurs actualisées et leur calcul.

– Fin –

Pour de plus amples renseignements :

Relations avec les médias

Tim Benedict, FTSE Russell
Sandra Caya, ICA

+1 917-582-0641; TBenedict@lseg.com
+1 613-218-6961; sandra.caya@cia-ica.ca

Notes aux réviseurs :

À propos de FTSE Russell :

FTSE Russell est un chef de file mondial en matière d'indice qui offre des solutions novatrices d'analyse comparative, d'analytique et de données aux investisseurs partout dans le monde. FTSE Russell calcule des milliers d'indices qui mesurent et comparent les marchés et les catégories d'actifs dans plus de 70 pays, ce qui représente 98 % du marché des titres pouvant être investis à l'échelle mondiale.

L'expertise et les produits de FTSE Russell dans le domaine des indices sont largement utilisés par les investisseurs institutionnels et de détail partout dans le monde. Environ 16 billions de dollars sont actuellement comparés aux indices FTSE Russell. Depuis plus de 30 ans, les principaux propriétaires d'actifs, gestionnaires d'actifs, fournisseurs de fonds négociés en bourse (FNB) et banques de placements ont choisi les indices FTSE Russell pour évaluer le rendement de leurs placements et créer des FNB, des produits structurés et des dérivés indiciels.

Un ensemble de principes universels de base oriente la conception et la gestion des indices FTSE Russell : une méthodologie transparente fondée sur des règles est éclairée par des comités indépendants composés de chefs de file du marché. FTSE Russell met l'accent sur l'application des normes les plus élevées de l'industrie en matière de conception et de gouvernance des indices et adhère aux principes de l'OICV. FTSE Russell valorise également l'innovation en matière d'indices et les partenariats avec les clients dans le but d'accroître l'étendue, la profondeur et la portée de son offre.

FTSE Russell est la propriété exclusive du London Stock Exchange Group.

Pour obtenir plus d'information, visitez www.ftserussell.com.



À propos de l'Institut canadien des actuaires :

L'[Institut canadien des actuaires](#) (ICA) est l'organisme bilingue national et le porte-parole de la profession actuarielle au Canada. Nos plus de 6 000 membres se vouent à fournir des services et des conseils actuariels de la plus haute qualité. L'Institut place l'intérêt public avant les besoins de la profession et de ses membres.

© 2020 London Stock Exchange Group plc et ses entreprises collectives applicables (le « groupe LSE »). Le groupe LSE comprend : (1) FTSE International Limited (« FTSE »), (2) Frank Russell Company (« Russell »), (3) FTSE Global Debt Capital Markets Inc. et FTSE Global Debt Capital Markets Limited (« FTSE Canada »), (4) MTSNext Limited (« MTSNext »), (5) Mergent, Inc. (« Mergent »), (6) FTSE Fixed Income LLC (« FTSE FI »), (7) The Yield Book Inc (« YB ») et (8) Beyond Ratings S.A.S. (« BR »). Tous droits réservés.

FTSE Russell® est une appellation commerciale de FTSE, Russell, FTSE Canada, MTSNext, Mergent, FTSE FI, YB et BR. « FTSE^{MD} », « Russell^{MD} », « FTSE Russell^{MD} », « MTS^{MD} », « FTSE4Good^{MD} », « ICB^{MD} », « Mergent^{MD} », « The Yield Book^{MD} » « Beyond Ratings^{MD} » et toutes les autres marques de commerce et marques de service utilisées aux présentes (qu'elles soient enregistrées ou non) sont des marques de commerce et/ou des marques de service appartenant aux membres applicables du groupe LSE ou à leurs concédants de licence respectifs et sont la propriété ou l'utilisation sous licence de FTSE, Russell, MTSNext, FTSE Canada, Mergent, FTSE FI, YB ou BR. FTSE International Limited est autorisé et réglementé par la Financial Conduct Authority à titre d'administrateur de référence.

Tous les renseignements sont fournis à titre informatif seulement. Tous les renseignements et données contenus dans la présente publication sont obtenus par le groupe LSE, à partir de sources qu'il estime exactes et fiables. En raison de la possibilité d'erreurs humaines et mécaniques ainsi que d'autres facteurs, ces renseignements et données sont fournis tels quels, sans aucune garantie. Aucun membre du groupe LSE ni aucun de ses administrateurs, dirigeants, employés, partenaires ou concédants de licence respectifs ne font de supposition, de prédiction, de garantie ou de déclaration, expressément ou implicitement, quant à l'exactitude, à l'à-propos, à l'exhaustivité, à la qualité marchande de tout renseignement ou résultat obtenu de l'utilisation des produits FTSE Russell, notamment des indices, des données et des analyses, ou quant à l'adéquation ou à la convenance des produits FTSE Russell à des fins particulières auxquelles ils pourraient être destinés. Toute représentation de données historiques accessibles au moyen des produits FTSE Russell est fournie à titre informatif seulement et ne constitue pas un indicateur fiable du rendement futur.

Le groupe LSE et ses membres, administrateurs, dirigeants, employés, associés ou concédants de licence respectifs n'acceptent aucune responsabilité à l'égard (a) de pertes ou dommages causés, en tout ou en partie, par une erreur (par négligence ou autre) ou toute autre circonstance liée à l'obtention, à la collecte, à la compilation, à l'interprétation, à l'analyse, à la révision, à la transcription, à la transmission, à la communication ou à la diffusion de tels renseignements, des rendements des indices ou des données du groupe LSE ou de l'utilisation de la norme sur la valeur actualisée ou de renseignements s'y rapportant ou (b) de dommages directs, indirects, particuliers, consécutifs ou accessoires, même si un membre du groupe LSE est avisé à l'avance de la possibilité de tels dommages, résultant de l'utilisation ou de l'incapacité d'utiliser la norme sur la valeur actualisée ou toute information s'y rapportant. Aucun membre du groupe LSE ni aucun de ses administrateurs, dirigeants, employés, partenaires ou concédants de licence respectifs ne fournit des conseils en matière de placements et aucun élément des présentes n'est accessible au moyen des produits de FTSE Russell, y compris les données statistiques et les rapports de l'industrie, ne doit être considéré comme fournissant des conseils financiers ou en matière de placements ou une promotion financière.

Le rendement passé n'offre aucune garantie de résultats futurs. Les graphiques et les diagrammes sont fournis à titre indicatif seulement. Les rendements des indices affichés peuvent ne pas représenter les résultats de la négociation réelle d'actifs pouvant être investis. Certains rendements indiqués peuvent refléter un rendement soumis à un contrôle ex post. Tous les rendements présentés avant la date de création de l'indice sont soumis à un contrôle ex post. Le rendement soumis à un contrôle ex post n'est pas le rendement réel, mais hypothétique. Les calculs soumis à un contrôle ex post sont fondés sur la méthodologie qui était en vigueur lors du lancement officiel de l'indice. Toutefois, les données soumises à un contrôle ex post peuvent découler de l'application de la méthode de calcul de l'indice avec le recul, et les calculs historiques d'un indice peuvent varier d'un mois à l'autre en fonction des corrections apportées aux données économiques sous-jacentes utilisées dans le calcul de l'indice. Ce document peut contenir des évaluations prospectives qui reposent sur un certain nombre d'hypothèses concernant les conditions futures qui, en fin de compte, pourraient s'avérer inexactes. Ces évaluations prospectives peuvent comporter des risques et des incertitudes et elles peuvent être influencées par divers facteurs susceptibles d'entraîner des écarts importants par rapport aux résultats réels. Aucun membre du groupe LSE ni aucun de ses concédants de licence n'assument d'obligations en ce qui concerne les évaluations prospectives et ne s'engagent à les mettre à jour. Il est interdit de reproduire ou d'utiliser le contenu de cette publication, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit – reproduction électronique ou mécanique, y compris la photocopie et l'enregistrement – sans la permission écrite préalable du membre compétent du groupe LSE. L'utilisation et la distribution des données du groupe LSE nécessitent une licence de FTSE, Russell, FTSE Canada, MTSNext, Mergent, FTSE FI, YB, BR et/ou de leurs concédants de licence respectifs.

Les marques de commerce INSTITUT CANADIEN DES ACTUAIRES et ICA appartiennent à l'Institut canadien des actuaires. Aucun élément du présent document ne doit être interprété comme conférant une licence ou un droit d'utilisation des marques de commerce INSTITUT CANADIEN DES ACTUAIRES et ICA à quelque fin que ce soit sans l'autorisation écrite ou l'application des modalités du propriétaire légitime. L'utilisation non autorisée des marques de commerce est strictement interdite et peut contrevenir aux lois sur les marques de commerce ou sur le droit d'auteur ou à d'autres lois applicables. L'Institut canadien des actuaires n'a pas préparé et n'est pas responsable de la préparation ou de la publication des rendements des indices affichés dans cette publication. L'Institut canadien des actuaires et ses administrateurs, dirigeants, employés, partenaires ou membres n'acceptent aucune responsabilité à l'égard : a) de pertes ou de dommages causés, en tout ou en partie, par une erreur (par négligence ou autre) ou d'autres circonstances liées à l'obtention, à la collecte, à la compilation, à l'interprétation, à l'analyse, à la révision, à la transcription, à la transmission, à la communication ou à la diffusion de tels renseignements ou données ou à l'utilisation des rendements d'indices affichés sur le présent site Web ou b) de dommages directs, indirects, particuliers, consécutifs ou accessoires, même si l'Institut canadien des actuaires, ses administrateurs, dirigeants, employés, partenaires ou membres sont avisés de la possibilité de tels dommages, résultant de l'utilisation ou de l'incapacité d'utiliser la norme sur les valeurs actualisées ou toute information s'y rapportant.

